

Le Théâtre de la Tête Noire propose trois ateliers théâtre dirigés par un comédien professionnel. Ces ateliers permettent de se former à la pratique du théâtre avec **une ouverture particulière au répertoire contemporain**. Le processus pédagogique inclut la découverte de trois spectacles de la saison.

Ces ateliers proposent de nombreux exercices sur le développement de l'imaginaire, de l'écoute, de la concentration, de multiples jeux sur la découverte des différents outils : voix, espace, mouvement, écriture...

Les participant.e.s présentent leur travail lors d'une représentation publique fin juin dans le cadre du festival Théâtre sur l'Herbe.

Théâtre (salle de représentation)  
144 ancienne route de Chartres, Saran

Administration / Studio de répétitions  
219 rue de la fontaine, Saran

[melina.kielb@theatre-tete-noire.com](mailto:melina.kielb@theatre-tete-noire.com)

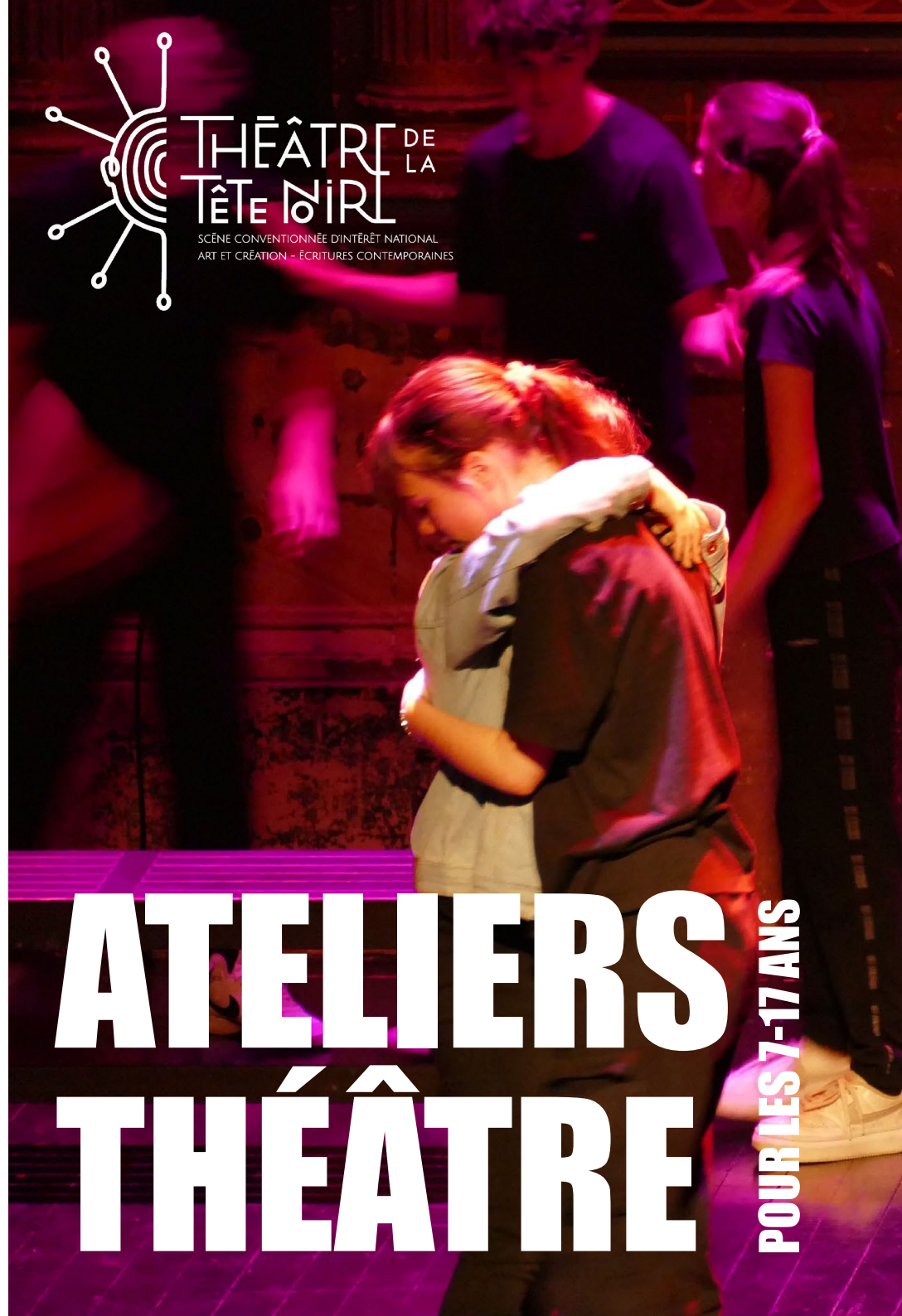
02 38 73 14 14

[www.theatre-tete-noire.com](http://www.theatre-tete-noire.com)



# ATELIERS THÉÂTRE

POUR LES 7-17 ANS



## INSCRIPTION

Votre inscription est prise en compte dès réception du coupon complété.  
Le règlement est à nous fournir au plus tard le 9 octobre 2024.

**Début des cours pour les trois groupes :  
mercredi 2 octobre 2024**  
**Cours d'essai pour les nouveaux inscrits  
les mercredis 2 et 9 octobre 2024**

## HORAIRES

Ateliers hebdomadaires menés par  
Nicolas Sourieux le mercredi de :

- 10h30 à 12h** pour les **7-10 ans**
- 14h à 15h30** pour les **11-14 ans**
- 16h à 17h30** pour les **15-17 ans**

## LIEU DES COURS

Studio de répétitions / Administration  
**219 rue de la fontaine, 45770 Saran**

## TARIFS

**315 € l'année**  
**+16 € d'adhésion annuelle obligatoire**

Habitant.e.s de Saran :  
210 € l'année  
+16 € d'adhésion annuelle obligatoire

**Justificatif de domicile à présenter lors de  
la remise du règlement**

(Adhésion de soutien : 25 € ou plus)

Les tarifs incluent les heures d'atelier, un  
abonnement découverte de trois spectacles et un  
tarif réduit sur l'ensemble des autres spectacles.

## PAIEMENT

Le Théâtre est habilité à recevoir les tickets  
CAF, Chèques Vacances et Chèques Culture.

La pratique régulière constituant la meilleure  
des progressions, tout abonnement annuel  
est à régler au premier cours. **Celui-ci est non  
remboursable, sauf raison valable telle que  
maladie longue durée, déménagement dans  
une autre ville, situation pandémique.** Dans  
ce cas, un remboursement par forfait est réalisé.

Il est possible de payer en trois fois (3  
chèques à donner au plus tard le 9 octobre  
2024 et encaissés à chaque trimestre) :

- soit 121 € + 105 € + 105 €
- soit 86 € + 70 € + 70 €

## REPRÉSENTATIONS

Cette année, les élèves présenteront leur  
travail lors d'une représentation publique  
fin juin dans le cadre du festival **Théâtre sur  
l'Herbe** organisé par le Théâtre de la Tête  
Noire et la Ville de Saran.

## CONTACT INFORMATIONS

**Mélina Kielb**  
[melina.kielb@theatre-tete-noire.com](mailto:melina.kielb@theatre-tete-noire.com)  
[contact@theatre-tete-noire.com](mailto:contact@theatre-tete-noire.com)  
02 38 73 14 14

**NOM**.....

**PRÉNOM**.....

**ÂGE**.....

**ADRESSE**.....

**ADULTE RESPONSABLE N°1**.....

**MAIL**.....

**TÉLÉPHONE**.....

**ADULTE RESPONSABLE N°2**.....

**MAIL**.....

**TÉLÉPHONE**.....

- Règlement de 331 €**
- OU**
- Règlement de 226 €**

**Cocher la case correspondante  
à la somme réglée**

**Encadré destiné à l'administration du théâtre**

Réception fiche d'inscrip.....

Réception règlement.....